

## AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre du processus de réforme du système des marchés publics initié par les pouvoirs publics, caractérisé par l'adoption d'une nouvelle loi n° 2021-024 du 29 décembre 2021 abrogeant et remplaçant la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant code des Marchés Publics, il a été procédé à la création d'une commission de Passation de marchés publics au niveau de la **Wilaya de l'Inchiri** Conformément à l'article premier de l'arrêté n°0947 du 21 septembre 2022 /PM instituant des commissions de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Wilayas.

A cet effet et conformément à l'article 7 du décret 2022 -08/PM/ portant application de la loi n° 2021-024 du 29 décembre 2021 abrogeant et remplaçant la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant code des Marchés Publics, la **Wilaya de L'Inchiri envisage** la sélection de quatre membres pour compléter la composition de la Commission de Passation des Marchés Publics qui lui a été dédiée.

La procédure de sélection de ces membres se fera de manière transparente et compétitive et sur la base des critères de probité et d'intégrité morale, conformément à l'article 2 de l'arrêté n°0811 du 17 aout 2022/PM.

Cette sélection est ouverte aux fonctionnaires et contractuels des Autorités Contractantes (collectivités territoriales et établissements Publics à caractère administratif) au niveau de la Wilaya et, le cas échéant, aux autres fonctionnaires et contractuels de l'Etat et de ses démembrements résidant au wilaya de l'Inchiri, ayant chacun dans son domaine, les qualifications et l'expérience jugées nécessaires pour assumer la fonction de membre de la CPMP.

Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire (au minimum BAC+ 3) et de préférence une expérience minimale en marchés publics et répondre à l'un des profils suivants :

Profil	EXPERIENCES	AUTRES
* Spécialiste en passation de marché publics * Juriste, administrateur civil ou inspecteur principal du trésor * Economiste ; * Ingénieur ; * Tout autre profil dont la compétence serait jugée équivalente	<b>Générale</b> : 4 ans au moins  <b>Spécifique</b> : une d'expérience dans le domaine des marchés publics	Maîtrise de l'arabe et/ou du français.  Bonne connaissance de l'outil informatique  Etre âgé au plus de 59 ans au 31 décembre 2023.

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

1. Une lettre de motivation manuscrite (en arabe ou en français) adressée au Wali de l'Inchiri
2. Un CV détaillé (comportant le contact) et certifié sur l'honneur ne dépassant pas 3 pages ;
3. Des copies certifiées conformes des diplômes ;
4. Documents ou attestations justifiant l'expérience du candidat
5. Un extrait du Registre National d'Immatriculation ;
6. Deux (2) photos d'identité récentes et en couleur.

Il est rappelé aux candidats que (i) la présentation d'un dossier incomplet ou comportant une fausse déclaration entraîne son rejet systématique, (ii) toute expérience non attestée ne sera pas prise en

considération et (iii) il ne sera pas demandé de documents aux candidats après la clôture du délai de dépôt des dossiers de candidatures.

Le dossier de candidature doit être déposé sous pli fermé au secrétariat de la wilaya de la wilaya de l'Inchiri avec la mention unique « Candidature au poste de membre de la CPMP/ Wilaya de l'Inchiri » durant la période allant du 20 novembre au 04 Décembre 2023 tous les jours ouvrables, du lundi au jeudi de 8 à 17 heures et le vendredi de 8 à 12 heures. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au lundi 04 Décembre à 17 heures TU.

La procédure de sélection se déroulera comme suit :

Phase de la procédure	Date	Critères et notes
Examen de la recevabilité, de la conformité	11/12/2023	Liste des pièces demandées et conformité aux diplômes et à l'âge requis
Evaluation de la qualification et de l'expérience du candidat	12/12/2023	80 points
Entretien avec les candidats retenus sur dossier	13/12/2023	20 points
Annonce des résultats	15/12/2023	Affichage des résultats à la Wilaya

Le processus de sélection sera supervisé par une commission désignée à cet effet par le Wali de l'Inchiri. La commission ne convoquera que les candidats éligibles à l'entretien oral.

Le Wali de la Wilaya de l'Inchiri

Idriss Demba Korera

